



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille quinze, le 10 septembre à dix sept heures, les membres du Conseil de Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur MARTIN Jacques.

**PRESENTS** : Mmes ANDRE Michèle, VAGINAY Sophie (pouvoir de Mme LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène), ALLEMANDI Florence, DOUX Séverine, STUPNICKI Josiane (pouvoir de M. COLLOMB Stephane), PIGNATEL Agnès (pouvoir de M. GAMBAUDO Georges) ESPANET Martine et BOISSE Sandrine, MM. MARTIN-CHARPENEL Pierre, BAGUE Patrice, BOUGUYON Yvan (pouvoir de M. FRELASTRE Jean-Michel), PAYOT Jean-Michel, BERCHER Francis, LONGERON Michel, GILLY Lucien (pouvoir de M. PELLOUX Stephane), NICOLAS Yves, MILLION-ROUSSEAU Daniel, FERRON Jean, HEMAR Dominique, NICOLAO Michel, BULTEL Jean Pierre et M. BOUVET Patrick.

**EXCUSES** : Mme LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène, ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY Sophie, MM. FRELASTRE Jean-Michel ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan, COLLOMB Stephane ayant donné pouvoir à Mme STUPNICKI Josiane, GAMBAUDO Georges ayant donné pouvoir à Mme PIGNATEL Agnès, PELLOUX Jacques ayant donné pouvoir à M. GILLY Lucien et BEHETS Jan.

**OBJET : ASSURANCES DOMMAGES AUX BIENS - RESPONSABILITE CIVILE-  
FLOTTE AUTOMOBILE : LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES  
OUVERT EN VUE DE LA PASSATION D'UN MARCHÉ DE  
PRESTATIONS DE SERVICES POUR UNE DUREE GLOBALE DE  
4 ANS.**

Le Président rappelle qu'il convient de lancer une consultation pour le renouvellement des contrats d'assurance et que ces prestations sont divisées en trois lots :

Lot N°1 : Assurance « Dommages aux biens et risques annexes »

Lot n°2 : Assurance « Responsabilité civile et risques annexes »

Lot n°3 : Assurance « Flotte automobile et risques annexes »

**CONSIDERANT** que le montant des prestations susvisées est estimé à environ **150 000 Euros TTC** par an, soit sur quatre ans à **600 000 Euros TTC**

**CONSIDERANT** la nécessité pour la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye » de procéder, par la voie d'un appel d'offres ouvert, à une consultation pour le renouvellement de ses contrats d'assurance,

Le Conseil de Communauté,  
Après délibéré,  
A l'unanimité des membres présents,

- **AUTORISE** le Président à lancer la procédure d'Appel d'offres ouvert afin de renouveler les contrats d'assurance à compter du 1 Janvier 2016, pour les risques suivants sur une durée de 4 Ans :  
Assurance « Dommages aux biens et risques annexes »  
Assurance « Responsabilité civile et risques annexes »  
Assurance « Flotte automobile et risques annexes »
- **DEMANDE** à Monsieur le Président de prendre toutes mesures pour l'exécution de la présente décision,
- **AUTORISE** le Président à signer le ou les marché(s) à intervenir avec la ou les entreprise(s) déclarée(s) adjudicataire(s) par la Commission d'appel d'offres à l'issue de la procédure de consultation,
- **S'ENGAGE** à inscrire chaque année à l'article 616 du budget principal et des budgets annexes de la Communauté les crédits nécessaires au paiement de ces prestations.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
M. Jacques MARTIN.

